

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS  
AUNELLE HOGNEAU (PPRI)**

-----  
**COMITÉ TECHNIQUE**

**Compte-rendu de la réunion  
du 20 décembre 2007  
en DDE de Valenciennes**

**Ordre du jour :** Finaliser le cahier des charges de l'étude.  
Collecter toute information sur les digues ou études réalisées sur les bassins versants de l'Aunelle et de l'Hogneau dont disposent les membres du cotec.

organisme	fonction	représentant	adresse	Tel :	Fax :	P	A	E	D
Sous Préfecture de Valenciennes	Sous-Préfet 3 ° bureau cabinet	M. Burg Mme Genot	6 Av. des Dentellières BP 459 - 59322 Valenciennes	03-27-14-59-80	03-27-14-59-59	X	X		X X
DDE / arrondissement Valenciennes	Chef d'arrondissement adjoite cellule PER	M. Leleu  Mme Peljak	10, bd Carpeaux- BP 453 – 59322 Valenciennes cedex	03-27-22-79-01  03-27-22-79-20	03-27-41-35-41		X		X X
DDE / SSRE	Chef de cellule Environnement chargé de mission risques naturels Chargé d'études risques naturels	Mme Dubray  M. Salembier  Mme Locquet	44 rue de Tournai BP 289 59019 Lille cedex	03-20-40-53-51  03-20-40-54-76  03-20-40-55-85	03-20-40-53-49				X  X X
DDE/ arrondissement d'Avesnes/Helpes	Chargé d'étude cellule PAPER	M. De Geest	8, rue Gossuin BP 203 59363 Avesnes / Helpe Cedex	03-27-56-40-58	03 27 56 40 41	X			X
SPE (service départemental police de l'eau)			92 Avenue Pasteur BP 39 59831 Lambersard cedex	03-20-00-50-74	03-20-93-11-20		X		X
DDAF	Chef de service Pôle Aménagement	M Demeulenaere	Cité administrative BP 505 59022 Lille cedex	03-20-96-41-51	03-20-96-41-99		X		X
DDASS			cité administrative BP 2008 59011 Lille cedex	03-20-18-33-33	03-20-85-08-26		X	X	X
DIREN		M. Clerc	107 rue de la liberté 59041 Lille cedex	03-59-57-83-81	03-59-57-83-00		X	X	X
DRIRE	Chef de groupe de subdivision de Valenciennes	M. Sarels	ZA de Prouvy Rouvignies BP 800 59 309 Valenciennes cedex	03-27-21-05-15	03-27-21-31-87		X		X
Province du Hainaut		M Estievenart M. Cotille	74 rue des paturages 7390 Quaregnon (B)				X		

Division eau de Wallonie		M De Thysebaert	15 ave prince de Liège B-5100 Jams (B)				X	X	
Parc naturel des hauts pays		M. Carret Mme Yernaux	24 rue des Jonquilles 7387 Onnezies (B)				X		
VNF		M Stricher	22 chemin du halage 59321 Valenciennes				X		
Conseil général	DVI Valenciennes	M. Bouchez	4 rue Brèches 59300 Valenciennes				X		
Valenciennes Métropole	Service des eaux	M Cirot M Cartegnie	Place de l'hopital BP 227 – 59307 Valenciennes cedex				X		
Agence de l'eau Artois Picardie			200 rue Marceline BP818 59508 Douai cedex				X		
Parc naturel régional Scarpe Escaut		M. Marczak	Rue notre dame d'amour 59230 St Amand les eaux				X		
Parc naturel régional de l'avesnois			4 cours de l'abbaye 59550 Maroilles				X		

**P : PRESENT    A : ABSENT    E : EXCUSE    C : CONVOQUE AU PROCHAIN RDV    D : DIFFUSION**

## 1. Objectifs de la réunion

- Mme Peljak accueille les participants et introduit l'ordre du jour:
  - Finaliser le cahier des charges de l'étude.
 A cet effet, il a été demandé aux membres du COTEC de se munir de toute information sur les digues ou études réalisées sur les bassins versants de l'Aunelle et de l'Hogneau dont ils disposent.

## 2. collecte des données et études existantes

- La CAVM a travaillé avec le bureau d'étude SAFEGE dans le cadre du PAPI, des relevés topographiques ont été réalisés entre la Longueville et Gussignies ainsi que la modélisation hydraulique pour un débit de crue décennal et centennal sur l'Aunelle et l'Hogneau
- Un diagnostic des digues a été réalisé par le bureau d'étude Royal Haskoning, des profils ont été réalisés ainsi que des simulations de rupture de digue.
- Mr Cirot conseille de contacter directement les bureaux d'étude concernés pour obtenir les documents (Mme Andreux Sandra à la SAFEGE- M Laforta pour Royal Haskoning)
- Concernant les études réalisés par les instances belges, le bureau d'étude IMDC a réalisé l'étude pour l'élaboration du plan PLUIES, la modélisation hydraulique des bassins versants de la Trouille et de l'Hogneau est transmise de la part de Mr de Thisebaert par Mr Cirot au cours de la réunion. Ce dernier attire l'attention sur le fait que cette étude n'est pas réalisée dans le même référentiel cartographique que les études françaises.
- Le conseil général ne dispose pas d'études, les profils concernant les digues que gèrent leurs services ont été réalisés dans le cadre des études menées par la CAVM.
- Le parc naturel régional Scarpe Escaut indique qu'un protocole d'inventaire des zones humides définit les espaces à enjeux prioritaires qu'il faut prendre en compte dans le cadre de l'étude PPR. Il dispose également de l'étude sur les Station de Relevage des Eaux (également disponible en DDE)

### **3. présentation du CCTP**

- Mme Peljak présente le CCTP. L'étude se déroulera de la manière suivante:
  1. Méthodologie
  2. détermination de l'aléa historique
  3. détermination de l'aléa de référence
  4. détermination de la bande de sécurité (bande à l'arrière des digues derrière laquelle le phénomène d'inondation est accentué par un effet de chasse)
  5. méthodologie rupture de digue
    - 2 secteurs seront définis en fonction des enjeux qui se trouvent dans la bande de sécurité:
      - avec enjeux (dans la bande de sécurité): des simulations de rupture de digue seront réalisés pour préciser l'aléa
      - sans enjeux: on considère uniquement l'aléa débordement de cours d'eau
  6. détermination des enjeux
  7. détermination des objectifs de prévention

### **4. Suite de la concertation**

- Le CCTP sera transmis fin janvier à l'ensemble des membres du COCON pour avis et information
- la consultation des bureau d'étude sera lancée en février.